

La gestion DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

"La rue que je prends le soir pour rentrer du travail à pied n'est pas éclairée, je ne me sens pas en sécurité !"

DIMINUTION de l'éclairage public

L'éclairage artificiel a des impacts économiques et environnementaux. La commune agit depuis des années pour les réduire en remplaçant les candélabres énergivores, en modulant l'amplitude horaire et en réduisant progressivement les éclairages permanents.

Les résultats sont là :

La consommation d'électricité pour l'éclairage a diminué de 36 % en 2021 par rapport à la moyenne 2014-2018 pour un gain de plus de 70 000 € !

Une réflexion est menée aussi sur l'élaboration d'une trame nocturne à l'échelle des Mauges visant à protéger la biodiversité des effets de la pollution lumineuse.



Les règles à Sèvremoine depuis fin 2022 :

Extinction des candélabres entre 21h et 6h30 et coupure estivale (du 1^{er} mai au 31 août).

Pas de régime permanent : aucun point ne reste allumé toute la nuit.

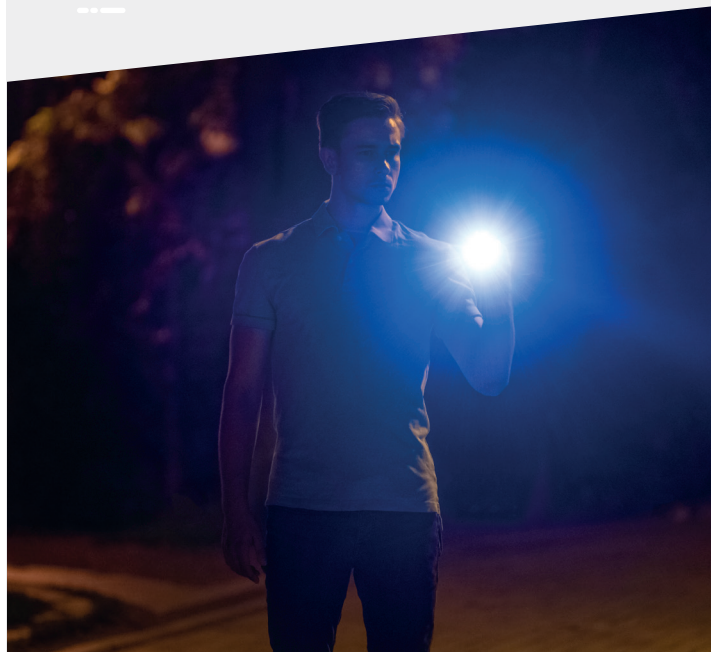
Choix des LED de couleur jaune-orange pour renouveler les candélabres (la température de couleur jaune-orange permet de diminuer l'impact sur la biodiversité).

La commune est attentive à diminuer encore plus la luminosité de certains points d'éclairage pour les zones à enjeu environnemental fort.

LIEN ENTRE éclairage et insécurité

Contrairement aux idées reçues, la diminution de l'éclairage public n'a pas d'impact sur les atteintes aux biens et aux personnes selon la gendarmerie.

Il faut toutefois adapter nos pratiques et utiliser l'éclairage d'un téléphone ou d'une lampe torche pour rejoindre notre véhicule ou notre domicile.



"Pourquoi vous n'imposez pas aux entreprises d'éteindre la nuit ?"

L'ÉCLAIRAGE des zones d'activités

Courant 2023, face à une réglementation qui évolue, les points d'éclairage permanents ne seront plus autorisés dans les zones d'activité.

L'objectif est d'uniformiser les éclairages nocturnes au bénéfice de la biodiversité.



POUR info

Dans les zones d'activité, pas d'éclairage entre 20h30 et 6h en semaine, et durant les weekends entre le vendredi soir à 21h et le lundi matin à 6h.

DIFFÉRENCES d'éclairages

Des pannes peuvent subvenir ponctuellement. La commune, avec l'appui du SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire), font le nécessaire pour rétablir l'éclairage au plus vite.



Le Saviez-vous ?

Des déclarations de pannes groupées sont faites environ tous les 15 jours en fonction des signalements reçus.



"Le stade de foot en face de chez moi reste éclairé le soir, la lumière trop forte me gêne !"

L'ÉCLAIRAGE des équipements sportifs

Les équipements sportifs nécessitent de l'éclairage pour les activités associées et les associations sont sensibilisées à la limitation de celui-ci.

La commune procède aussi progressivement à la rénovation des équipements vétustes et énergivores avec des systèmes plus performants (remplacement des projecteurs par des LED par exemple).

ILLUMINATIONS de Noël

"Pourquoi il y a davantage d'illuminations de Noël sur la commune voisine ?"

Un travail de concentration dans les cœurs de bourg et d'harmonisation des illuminations de Noël au sein de Sèvremoine a été réalisé en 2022.

Dorénavant, des décorations de jour sont installées pour remplacer et compenser la diminution des illuminations nocturnes.

SÈVREMOINE